

Image not found or type unknown



## Endettement annulation de dette

Par **Amoneti**, le **12/07/2011** à **18:50**

Bonjour,rnrnVoila depuis 2008 j'ai un dossier de sur-endettement d'une valeur de 20.000 €.rnDepuis ma situation a changé, mais comme vous le savez, le niveaux de vie ne cesse d'augmenter sans que le salaire ne suive.rnrnJ'aimerais savoir si il m'était possible de demander l'annulation de ma dette.rnJ'ai 34 ans 2 enfants.rnrnMerci pour vos réponses.

Par **pat76**, le **12/07/2011** à **19:28**

BonjourrnrnIl faut voir avec le Juge de l'exécution auprès du tribunal de Grande Instance dont vous dépendez.